

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

Vous souhaitez inscrire votre enfant au **Lycée** Notre-Dame Providence pour la rentrée de septembre 2026, voici quelques informations utiles pour remplir votre demande :

Pour les classes de Seconde et Première :

Les dossiers de pré-inscription ne sont étudiés que s'ils sont complets : la totalité des bulletins de l'année précédente (2024/2025), une lettre de motivation rédigée par l'élève et 30€ de frais d'inscription (non remboursables).

En classe de seconde votre enfant a la possibilité de suivre les enseignements de 3 langues vivantes : anglais, espagnol, allemand.

Il a également la possibilité de choisir un enseignement général optionnel :

- Chinois
- Latin
- Arts : Cinéma audiovisuel
- Langues vivantes C (étrangère ou régionale) par le CNED

Un enseignement technologique optionnel :

- Management et gestion
- Sciences de l'ingénieur
- Création et innovations technologiques

Et avec nos établissements partenaires :

- Japonais au lycée Jeanne d'Arc à Franconville
- Théâtre au lycée St Joseph à Argenteuil

En classe de première, votre enfant devra suivre 3 enseignements de spécialités parmi :

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Anglais monde contemporain
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physiques-chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences économiques et sociales
- Sciences de l'ingénieur

L'enseignement des mathématiques dans le tronc commun est obligatoire pour tous ceux qui n'ont choisi les mathématiques en spécialité.

Au vu des très fortes demandes et de nos effectifs déjà présents, les réponses peuvent être tardives.

Et en classe de Terminale (pas de préinscription possible) uniquement, 3 enseignements optionnels :

- Mathématiques expertes
- Mathématiques complémentaires
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Après l'étude de votre dossier par la direction, une réponse vous est donnée avec 3 possibilités :

- Votre dossier est accepté, nous vous contacterons pour un rendez-vous avec la direction
- Votre dossier est mis en attente, un courrier vous sera envoyé. En fonction de nos effectifs et des possibles désistements, nous pourrons réétudier, ultérieurement votre demande et accepter votre dossier.
- Votre dossier est refusé, un courrier vous sera envoyé. Malgré des désistements possibles, nous ne pourrons réétudier votre dossier.

Quelle que soit la réponse, nous vous demandons de bien vouloir fournir les bulletins de l'année scolaire en cours.